

MAIRIE DE LÉCHELLE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MARS 2014

présents : MM. Mmes., PAGET GJ., LEMOT É., LEGRAND M., BONNIVARD A., MIRVAUX MC., MICHEL H., BONNY EBOUMBOU B., VERRIER D., BROUCK G., ANDRIEU JL., KALUZNY S., DAMANDE JC., MICHEL B., EL GHAZI B., GUILLIER J.

absents excusés : .

Délibérations

⊗ Election du Maire

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Edmond KALUZNY, Maire qui a déclaré les membres du Conseil Municipal installés dans leurs fonctions.

Il est procédé au vote. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- | | |
|---|----|
| • Nombre de votants : | 15 |
| • Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 15 |
| • Nombre de bulletins nuls : | 0 |
| • Nombre de suffrages exprimés : | 15 |

a obtenu: M. Guy-Jacques PAGET 15 voix

Monsieur Guy-Jacques PAGET ayant obtenu 15 voix, majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

⊗ Election des Adjointes

Sous la présidence de M. Guy-Jacques PAGET élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. La commune disposait, à ce jour, de 3 Adjointes. Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à 3 le nombre des Adjointes au Maire de la commune.

Il est procédé au vote. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- | | |
|---|----|
| • Nombre de votants : | 15 |
| • Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 15 |
| • Nombre de bulletins nuls : | 0 |
| • Nombre de suffrages exprimés : | 15 |

a obtenu: M. Eric LEMOT 15 voix

Monsieur Eric LEMOT ayant obtenu 15 voix, majorité absolue des suffrages, a été proclamé Premier Adjoint au Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Il est procédé au vote. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- | | |
|---|----|
| • Nombre de votants : | 15 |
| • Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : | 15 |
| • Nombre de bulletins nuls : | 2 |
| • Nombre de suffrages exprimés : | 13 |

a obtenu: Mme Martine LEGRAND 13 voix

Madame Martine LEGRAND ayant obtenu 13 voix, majorité absolue des suffrages, a été proclamée Second Adjoint au Maire et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Il est procédé au vote. Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
- Nombre de bulletins nuls : 1
- Nombre de suffrages exprimés : 14

ont obtenu: Mme Annick BONNIVARD 13 voix

Mme Béatrice BONNY EBOUMBOU 1 voix

Madame Annick BONNIVARD ayant obtenu 13 voix, majorité absolue des suffrages, a été proclamée Troisième Adjoint au Maire et a été immédiatement installée dans ses fonctions.

Ⓢ Versement des indemnités de fonctions au Maire et des Adjointes

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjointes. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire et des Adjointes au taux plein.

Ⓢ Constitution de la commission du Centre Communale d'Action Sociale (CCAS)

Le Maire est le président.

6 membres élus au sein du Conseil Municipal :

Mme Badra EL GHAZI

M. Jean-Claude DAMANDE

Mme Sabrina KALUZNY

Mme Honorine MICHEL

Mme Béatrice BONNY E.

M. Jérôme GUILLIER

6 membres nommés par le Maire.

Ⓢ Constitution de la commission du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Sont élus à l'unanimité **Mme Annick BONNIVARD** et **M. Eric LEMOT** délégués titulaires, **M. Bertrand MICHEL** et **M. Guillaume BROUCK** délégués suppléants.

Ⓢ Election des délégués au Syndicat Départemental des Énergies de S & M (SDESM)

Sont élus à l'unanimité **M. Éric LEMOT** et **Mme Martine LEGRAND** délégués titulaires, **Mme Béatrice BONNY EBOUMBOU** délégué suppléant.

Ⓢ Election des délégués au Syndicat Intercommunal à la vocation scolaire(SIVOS)

Sont élus à l'unanimité **Mme Annick BONNIVARD** et **Marie-Christine MIRVAUX** délégués titulaires, **M. Jean-Claude DAMANDE** et **M. Jean-Luc ANDRIEU** délégués suppléants.

Ⓢ Election des délégués au Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'entretien du Bassin de la Voulzie

Sont élus à l'unanimité **M. Denis VERRIER** délégué titulaire, **Jean-Claude DAMANDE** délégué suppléant.

Ⓢ Constitution de la Commission d'Appel d'Offre(CAO)

Sont élus à l'unanimité **Mme Martine LEGRAND**, **M. Denis VERRIER** et **Marie-Christine MIRVAUX** membres titulaires, **Mme Annick BONNIVARD**, **M. Éric LEMOT** et **M. Jean-Luc ANDRIEU** membres suppléants.

Ⓢ Le correspondant défense est M. Guy-Jacques PAGET.

Ⓢ Constitution des commissions communales

Vu par nous, Maire de la Commune de Léchelle
pour être affiché le 31 mars 2014 à la porte de la Mairie,
conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884

A Léchelle, le 31 mars 2014



Le Maire,